

## Reprise des cultes: le flou de Matignon

Article rédigé par *Le Figaro*, le 22 mai 2020

Source [Le Figaro] Contraint de revoir sa copie sous huit jours, le gouvernement n'avance aucune date précise.

«*Nous travaillons activement*», affirme l'entourage du ministre de l'Intérieur, [Christophe Castaner](#), à propos de la révision du décret du 11 mai portant sur le confinement et la liberté de culte, que le Conseil d'État a retoqué ce lundi. Il a ordonné au gouvernement de donner, sous huit jours au plus tard - donc avant le 26 mai -, le feu vert pour la reprise des cultes. Aucune date n'est cependant avancée.

Mais Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur en charge des cultes, va consulter les responsables des religions «*dans les jours qui viennent*» pour recueillir leurs propositions. Et le président de la République prépare une nouvelle visioconférence en début de semaine prochaine avec ces mêmes responsables religieux pour faire le point sur la situation sanitaire, comme prévu [lors de leur dernière réunion, le 21 avril dernier](#).

Difficile toutefois d'obtenir des informations concrètes sur les mesures en préparation. Quand on interroge l'Hôtel de Matignon, on vous renvoie sur le ministère de l'Intérieur. Lequel vous assure que c'est chez le premier ministre que tout se joue. «*On travaille évidemment ensemble*», glisse malicieusement un conseiller, avare de confidences.

Pas d'état d'âme non plus, semble-t-il, selon ces sources, sur le choc de la décision du Conseil d'État, qui a tout de même jugé le décret du 11 mai comme une «*atteinte grave et manifestement illégale*» à la liberté de culte en France. «*On a pris acte de cette décision*», dit-on sobrement en soulignant «*l'habitude*» de ce type de procédure. Et de préciser simplement que «*le gouvernement travaille pour reprendre le texte*» et qu'il attend «*des propositions sanitaires des religions pour la reprise des cultes*» car «*l'objectif reste la sécurité sanitaire*».

Mais «*pourquoi attendre?*», a contesté mardi [M<sup>gr</sup> Dominique Lebrun](#), archevêque de Rouen, dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur. «*Vous avez tous les éléments pour le faire dès maintenant!*», défend-il. Il suggère ainsi qu'«*il suffit de rappeler les règles communes à tous*» car les responsables de cultes les «*feront appliquer avec le sens des responsabilités manifesté constamment jusqu'à présent*». D'autant que «*l'État ne peut pas s'immiscer dans le déroulement des cérémonies cultuelles*».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)